



# Flagrant déni

## *Dévoiler les rouages de l'impunité policière*

Lundi 7 mars va naître Flagrant-déni.fr : à la fois média indépendant et collectif de soutien aux victimes. En publiant des infos subjectives et vérifiées, nous voulons attiser la lutte contre les violences d'État.

### Le texte d'intentions

Flagrant déni, février 2022

Le flagrant délit désigne parfois le cas où, « *dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique* ». En l'espèce, voilà des années maintenant que ce n'est pas une personne, mais une institution qui se trouve « poursuivie par la clameur publique ». Cette institution, c'est la police. Et que dit la clameur ? Que la police exerce une emprise grandissante sur nos vies. Qu'elle opprime les classes populaires et les personnes racisées, brise les contestations sociales, s'immisce dans les replis de notre quotidien, qu'elle se taille des lois sur-mesure, cible, localise et fiche notre liberté d'opinion. La police est devenue la complice nécessaire de gouvernements toujours plus autoritaires.

Cette clameur publique dit aussi que ces réalités sont bâillonnées, étouffées par la parole officielle. A chaque fois qu'une personne dit « *j'ai été agressé par la BAC* » ou « *mon fils s'est fait tuer par la police* », un ministre de l'Intérieur se dresse pour répondre que « *l'usage de la force était proportionné* ». Lorsque cette parole officielle n'a plus d'autre choix que de

reconnaître la violence illégitime, elle s'empresse de crier au « dérapage » individuel. Elle fait trop souvent corps avec le discours de syndicats policiers prêts à tous les dénis pour préserver une institution à la légitimité entaillée de toutes parts. Cette ritournelle officielle, qui résonne si douloureusement à l'oreille des familles endeuillées, qui poursuit la vie des personnes mutilées, qui se rappelle sans cesse à toutes celles et ceux qui veulent simplement *respirer* – cette ritournelle, donc, c'est celle du flagrant déni.

## **Nous voulons la vérité autant que la justice**

La publication d'images à charge, le travail journalistique effectué sur certaines affaires et quelques rares condamnations ont permis d'ébrécher l'impunité policière. Mais elles n'empêchent ni la culture officielle du démenti ni l'extension de la violence d'État. La violence policière prospère là où sa dénégation prolifère : sur les bureaux des procureurs et dans de trop nombreuses salles de rédaction. La force du déni se niche dans les interactions profondes qui relient aujourd'hui la police à l'institution judiciaire, autant qu'au supposé « quatrième pouvoir » médiatique. Le pouvoir policier tient peut-être moins par le flashball que par tout ce qui l'entretient : toutes celles et tous ceux qui regardent un policier comme un « collègue » du même corps, un « auxiliaire » nécessaire à l'accomplissement du travail judiciaire, une « source » indispensable au journaliste local. Le gouvernement policier est tout entier légitimé par ces connivences ordinaires, qu'il faut détricoter, ausculter, dénouer.

Car nous voulons savoir. Et nous voulons la vérité autant que la justice. Face au gouvernement policier, à la justice complice et face à la presse paresseuse, les victimes de la police, leurs proches et leurs soutiens s'organisent et luttent depuis longtemps. En même temps que l'emprise policière, cette lutte grandit chaque jour. Nous sommes des blessé-es au flashball, des manifestant-es matraqué-es, des passant-es lacrymogéné-es, des proches d'un-e tué-e par une balle « légitime » dans le dos, des « capté-es » de la vidéosurveillance par drone, par hélico, par caméras fixes ou « piétonnes », des contrôlé-es au faciès, des fiché-es S, Y ou Z, ou simplement inquiet-es de ce qui est là et de ce qui vient.

## **L'arme de la contre-enquête**

Nous voulons multiplier les contre-enquêtes pour nourrir ces luttes, pour affronter le découragement, pour affûter nos colères, pour mettre à l'épreuve les proclamations d'indépendance de la justice, et pour dénoncer chaque fois qu'il est possible les rouages institutionnels qui rendent possibles les prétendues « bavures ».

A travers des enquêtes indépendantes et la publication de témoignages, Flagrant déni poursuit deux objectifs principaux. Nous voulons d'abord raconter les activités policières (vécues du mauvais côté de la matraque) et contribuer à diffuser la parole des victimes. Prendre la parole sur ce sujet constitue aujourd'hui un engagement certain. Pour permettre aux voix discordantes d'exprimer les critiques que l'institution tente de cacher derrière un prétendu voile d'unanimité (celui notamment de la plupart des syndicats policiers), Flagrant déni se dote des outils juridiques et techniques aptes à protéger ses sources.

Ensuite, dans le domaine judiciaire, nous voulons accompagner les victimes et leurs avocat-es pour soutenir les plaintes et assurer un regard critique sur les procédures officielles. En France, les enquêtes sont tout entières aux mains de la justice et de la police. Faute de temps notamment, les avocat-es sont démuni-es pour mener de véritables contre-enquêtes. Nous voulons remédier à ce grave déséquilibre, qui désarme, décourage les victimes et constitue l'une des causes premières de l'impunité.

L'information a deux avantages. Elle ne mutile pas, et permet de dévisager l'État.